

FLASH INFO

COVID-19

24 avril 2020

Bulletin #5

Le 22 avril, le Directeur général de l'Agence régionale de santé Pays de la Loire a annoncé une préparation du « 11 mai et la période qui va commencer ». Dans ce cadre, l'ARS Pays de la Loire consulte les établissements supports des groupements hospitaliers de territoire (GHT) pour identifier comment autoriser les établissements à reprendre l'activité déprogrammée. Cette semaine, France Assos Santé Pays de la Loire a de nouveau interpellé l'ARS, notamment sur les mesures qui suivront cette consultation et sur le recours envisagé aux cabinets d'imagerie ou cliniques privés actuellement en sous-activité. L'importance de la **clarté de l'information faite aux usagers** ainsi que le **rôle des associations agréées du système de santé** a été rappelée.



ACTUS FLASH NATIONALES

Maladies chroniques et confinement : comment faire ?

Vous souffrez d'une ou plusieurs maladies chroniques ? Les **professionnels de santé continuent à assurer les soins** et se sont organisés pour vous protéger du Covid-19. « *Poursuivez votre traitement et vos soins habituels. Ne reportez pas ou ne refusez pas, à cause du coronavirus, une consultation, des soins ou un examen jugés nécessaires par votre médecin...* ». Pour faire face à la pathologie chronique, La Haute Autorité de Santé (HAS) et France Assos Santé vous proposent un **guide « patients »**. Pour accéder au guide, cliquez [ICI](#) !

Covid-19 : que pouvons-nous attendre des essais cliniques en cours ?

Alors que les essais cliniques contre le Covid-19 se multiplient, France Assos Santé a diffusé une **note d'informations pour que patients et usagers** y voient plus clair. Cette note définit ce qu'est un essai clinique et ce que l'on peut attendre des essais en cours contre le Covid-19, à travers quelques exemples d'essais conduits actuellement en France. Retrouvez la note [ICI](#).

« **Les Jeudis de France Assos Santé** » également disponibles en [replay](#) !

Durant le confinement, participez chaque jeudi aux webinaires France Assos Santé. Des experts vous informent et répondent aux nombreuses questions « Covid-19 ».

Participation gratuite sur inscription. Plus d'informations [ICI](#)

Nouvel Avis de la Conférence nationale de santé :

« La démocratie en santé à l'épreuve de la crise sanitaire »

La Conférence Nationale de Santé (CNS) a publié son second [avis](#) sur le Covid-19, le 15 avril dernier. La CNS souligne qu'« *au-delà des instances de démocratie en santé, les **représentants des usagers et des personnels doivent être systématiquement concertés et mobilisés** au sein des établissements de santé et des établissements et services médico-sociaux ou de toutes autres structures.*

*Les associations d'usagers, de personnes concernées et de proches aidants, les organisations syndicales sont particulièrement bien placées pour faire **remonter les situations de non-respect des droits des usagers ou de non-continuité des soins et pour réinterroger les parcours de santé** des patients en ces temps difficiles. »*

ACTUS FLASH REGIONALES

Accès aux soins urgents en ville hors Covid-19 : quelle organisation ?

Médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes... Les professionnels de santé se sont organisés pour assurer la prise en charge des urgences non Covid-19 sur l'ensemble des territoires. **Quels professionnels consultent-ils ? Comment ? Qui contacter ?** Toutes les informations dans le tableau de synthèse régional [ICI](#) !

Recueil des situations à risques en Pays de la Loire : les associations mobilisées !

Afin de documenter et éclairer le contexte actuel de prise en charge des patients non touchés par le Covid-19, la structure régionale d'appui qualité et sécurité (QualiREL) a mis en ligne une plateforme de recueil d'expériences auprès de l'ensemble des structures sanitaires et médico-sociales, professionnels et associations agréées du système de santé de la région Pays de la Loire le 10 avril dernier. Les premiers résultats sont disponibles [ICI](#) ! Présentés en Réunion Régionale de Sécurité Sanitaire auprès de l'ARS, ces premiers résultats indiquent que **médecine générale, chirurgie et kinésithérapie figurent parmi les 3 domaines les plus concernés par des risques ou dommages pour les patients hors Covid-19**. Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation et vos remontées d'expériences (**24% des répondants à ce premier cycle de recueil étaient issus d'associations agréées du système de santé** !). Vos retours sont cruciaux pour améliorer la prise de décision en cette période inédite.

Vous avez vécu ou été témoins d'une situation ayant exposé à un risque en santé lors d'un besoin de prise en charge hors Covid-19 ? Partagez cette expérience en cliquant [ICI](#) !

Des outils « faciles à lire et à comprendre » (FALC) pour les patients vivant avec un handicap intellectuel

Parce-qu'il est essentiel de rendre l'information accessible à tous, l'ARS des Pays de la Loire a relayé 4 fiches d'information sur le coronavirus, faciles à lire et à comprendre. Ces outils s'adressent aux patients vivant avec un handicap intellectuel ou avec un trouble du spectre autistique, mais aussi aux enfants et aux adultes qui ne parlent pas bien le français. Téléchargez les supports [ICI](#)

Usagers & patients face au SARS-CoV-2

Toutes les réponses à vos questions sur le site de France Assos Santé en cliquant [ICI](#)

FRANCE ASSOS SANTE PAYS DE LA LOIRE

<https://paysdelaloire.france-assos-sante.org/>

Contact email : paysdelaloire@france-assos-sante.org